MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Élections législatives 2022 - Premier tour

Taux de participation à 17h

Paris, le 12/06/2022

A 17h, au premier tour des élections législatives, le taux de participation, pour la France métropolitaine, s'élève à **39,42 %**.

Au premier tour des élections législatives de 2017, il était de 40,75 %, à la même heure.

Au premier tour des élections législatives de 2012, il était de 48,31 %, à la même heure.

En 2007, le taux de participation s'élevait à 49,28 %.

En 2002, ce taux était de 50,51 %.

+ en PJ le tableau des taux de participation par département à 17h.

Tél. : 01 40 07 22 22
Mél : service-presse@interieur.gouv.fr

Place Beauvau
75800 PARIS Cedex 08